



RECTORAT

Inspection
Pédagogique
Régionale

Dossier suivi par

Isabelle NIVEAU
IA-IPR de Lettres

Tél. 0594 27 19 17

Isabelle.Niveau@ac-
guyane.fr

B.P. 6011
97306 Cayenne
Cedex

Cayenne, le 27 septembre 2020

Isabelle NIVEAU
Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale de Lettres

A

Mesdames et Messieurs les professeurs de lettres
S/c
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Lettre de rentrée 2020

Chers collègues,

En cette période inédite, je tiens tout d'abord à vous remercier vivement pour l'engagement et la réactivité pédagogique dont vous avez fait preuve lors de la période de confinement.

Je vous ai déjà envoyé des documents début septembre, tant au sujet de la continuité pédagogique que des évaluations nationales. Je vous invite à consulter régulièrement le site de lettres, pour retrouver les traces des diverses communications : <https://lettres.dis.ac-guyane.fr/>

J'aimerais aujourd'hui rappeler l'importance de notre action pour accompagner nos élèves, et leur permettre de **donner du sens aux apprentissages**. Soyons à l'écoute et créatifs, permettons-leur de s'épanouir à travers les questionnements et les textes littéraires que nous soumettons à leur perspicacité.

LES GRANDS AXES DE TRAVAIL

LA QUESTION DE LA LECTURE ET DU SUJET LECTEUR

« Il ne s'agit pas seulement de faire lire, mais de sentir la lecture, de construire un rapport libre et heureux avec elle. » Bénédicte Shawky-Milcent

Il est important de donner des textes complexes, littéraires, qui résistent, qui ouvrent le champ des interprétations : la littérature est porteuse de sens et fait appel aux émotions esthétiques, aux motivations personnelles ou sociales. Nous sommes des passeurs de littérature.

Évitez les cours très techniques, ou les fausses lectures analytiques, privilégiez les temps pendant lesquels les élèves construisent le sens. N'hésitez pas à vous référer au document sur la lecture analytique proposé par Mme RENAUDIN aux professeurs stagiaires, sur le site académique : c'est bien l'esprit du travail à mener

en classe. (<https://lettres.dis.ac-guyane.fr/La-seance-de-lecture-analytique-au-college.html>)

Nous avons de nombreux élèves en difficulté de lecture : ne renonçons pas à la littérature avec eux : nourrissons-les, racontons, lisons à voix haute, utilisons toutes les ressources numériques pour entretenir la compréhension et l'expression orales des textes, tout en poursuivant le travail de décodage et de fluence avec les plus fragiles.

LES PRATIQUES QUOTIDIENNES D'ECRITURE

S'il semble important de poursuivre l'automatisation des gestes de l'écriture en collège, il est nécessaire de multiplier les **occasions d'utiliser l'écrit pour réfléchir et penser**, quel que soit le niveau (collèges et lycées) : dans un travail préparatoire, un brouillon, une prise de notes, un schéma, l'explication d'un choix, d'une démarche ...

Je vous invite à faire pratiquer l'écriture en **lien avec la lecture** pour formuler les **premières impressions**, rendre compte de la compréhension d'un texte, formuler des hypothèses.

Il est aussi important de **développer la posture d'auteur** : prendre conscience des stratégies et procédures d'écriture (en écriture d'invention, ou d'argumentation), **être capable de prendre son texte pour le réécrire**.

Je vous recommande également de favoriser la pratique des **écrits plus personnels**, au sein de la classe ou hors de la classe (carnets de bord, carnets de lecture, anthologie, affichage littéraire ...)

LA PLACE DE L'ORAL EN COURS

L'autonomie du rapport au savoir vient de la pratique réflexive : or penser, réfléchir, cela s'appuie sur la capacité à lire, écrire, dire. La citoyenneté se construit dans la singularité de la pensée, la construction sociale du citoyen vient du dialogue, de la confrontation à l'autre, de la négociation ... Il faut apprendre à questionner, à délibérer, à construire ensemble. C'est un enjeu majeur. Nous devons ensemble trouver des modalités pour faire vivre cet apprentissage de la prise de parole en classe, et préparer nos élèves au grand oral du baccalauréat.

MAITRISE DE LA LANGUE ET POSTURE REFLEXIVE

La langue est étudiée selon **deux perspectives** : l'une pleinement et nécessairement liée à **la lecture et l'écriture de textes**, à l'écrit comme à l'oral ; l'autre davantage orientée vers **la construction d'une posture réflexive** sur la langue.

Dans le premier cas, les compétences visées orientent **le travail sur les textes à lire et à produire dans la séquence**. Dans le second cas, nous mettons l'accent, dans des temps dédiés, sur **des éléments linguistiques féconds pour la construction des savoirs des élèves sur leur propre langue**, pour le développement de leurs capacités d'abstraction, pour la construction d'un rapport à **la norme linguistique : notre volonté est de permettre à tout élève de manipuler, comprendre les mécanismes, pour accéder au sens, et profiter de la subtilité et de la beauté de la langue française**. C'est un vrai défi, j'en ai pleinement conscience, mais là encore, tentons d'accompagner nos classes dans cette réflexion, par des jeux de réécriture, d'amplification, des temps de confrontation, tout ce qui va leur permettre de questionner les processus mis en œuvre.

L'ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES PEDAGOGIQUES

J'aimerais également **aborder la question essentielle de l'accompagnement, individuel ou collectif des enseignants.**

La campagne d'inscription au PAF est terminée. Celle d'inspection se tiendra dans le cadre des « Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations ». Les collègues concernés par les rendez-vous de carrière ont été informés par les services du rectorat, via leur adresse mail professionnelle. Un « mode d'emploi » du rendez-vous de carrière est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

Outre les rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR, les réunions et formations diverses et l'accompagnement des professeurs contractuels et stagiaires, j'aimerais vous proposer de **développer cette année une sorte de communauté apprenante en lettres.**

L'objectif est de mettre en place des visites croisées en établissements, des temps de dialogue, de recherche, de construction de séances, de co-animation, afin de créer des **groupes d'analyse de pratiques**, pour que chacun – quelle que soit sa situation (grade, ancienneté) puisse se professionnaliser tout au long de sa carrière. **C'est une façon de répondre à vos questions, à vos besoins, et de chercher avec vous des pistes de réponse à explorer en cours.** En partageant une problématique commune, il s'agit de consolider les savoirs didactiques et être acteur de sa formation : **l'équipe de chargés de mission en lettres vous accompagnera toute l'année en ce sens.** J'espère vivement que ce travail collectif pourra ouvrir une nouvelle voie dans les établissements, pour questionner nos pratiques, partager nos compétences, reconnaître nos expérimentations et propositions.

LES DOSSIERS

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE (LCA)

De nombreux collègues se sont formés l'an dernier pour prendre en charge l'enseignement des LCA dans les collèges, et nous nous en réjouissons. Mme Emilie AMBRY prend la relève de Renaud Mercier, et je l'en remercie sincèrement. A l'heure de la réforme du lycée, les options peinent à se maintenir et nous devons, plus que jamais, faire la démonstration de l'importance de cette ouverture linguistique et culturelle pour la réussite de nos élèves.

L'ENSEIGNEMENT DU THEATRE

Là encore, il nous faut convaincre : certains lycées ferment les options alors que nos élèves doivent tous apprendre à prendre la parole, à gérer leur voix, leur regard, à prendre confiance et s'engager. Les clubs, ateliers, option et spécialités théâtre doivent à la fois réaffirmer leurs compétences en ce domaine, mais aussi leur ouverture sur la culture, la capacité à donner du sens aux textes.

Malgré les incertitudes, nous souhaitons maintenir un temps de rassemblement en fin d'année, pour les ateliers, options et spécialités. Mme Pauline DANHIER est en charge de ce dossier.

L'ENSEIGNEMENT DE FLE/FLS

Monsieur Romuald JANIN, IEN, est en charge du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des enfants Nouveaux arrivants et des enfants du Voyage). Il pourra vous apporter les informations et ressources pour les élèves allophones. Je travaille en étroite collaboration avec lui.

Nous avons des dispositifs dans le second degré, avec des classes d'UPE2A, et une expérimentation de 6ème AMBITION REUSSITE pour les élèves fragiles en lecture/écriture suivie par Anne-Claire RENAUDIN.

N'hésitez pas à aller lire les préconisations sur « continuer à apprendre à lire au collège » : <https://lettres.dis.ac-guyane.fr/Continuer-d-apprendre-a-lire-au-college.html>

L'objectif est bien à chaque fois de trouver des méthodes adaptées et favoriser l'intégration en classe ordinaire. Notre académie permet chaque année à de nombreux élèves de passer les épreuves du DELF et nous souhaitons encore développer cette action, qui reconnaît les compétences de nos élèves les plus fragiles en leur donnant souvent leur premier diplôme.

LA SPECIALITE HUMANITES LITTERATURE ET PHILOPHIE

Nous poursuivons notre travail pour faire vivre cette spécialité, en montrant aux élèves à quel point elle permet de penser le monde. Monsieur Frédéric BOURDEREAU a piloté pendant le confinement un groupe de travail en ce sens pour harmoniser nos pratiques, questionner les attentes et les modalités de travail et d'évaluation avec nos collègues de philosophie. Il va continuer cette année, et je l'en remercie. Des temps de formation vont accompagner ce processus.

LE PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Depuis la circulaire interministérielle sur le « parcours d'éducation artistique et culturelle » n° 2013-073 du 3 mai 2013, L'académie, en partenariat avec la DAC Guyane, met en place un appel à projets chaque année, pour favoriser les résidences de création artistique et culturelle dans les établissements scolaires du territoire. De nombreux projets sont liés à l'apprentissage de la langue, à la prise de parole, la communication verbale et non verbale, aux langages artistiques. **Je ne saurais que vous encourager à vous emparer de ces outils au sein de vos établissements, car cette éducation à l'art et par l'art est souvent source d'épanouissement, d'engagement et de révélation de talents de nombreux élèves.**

Bravo à tous les enseignants qui ont permis à leurs élèves de proposer un texte dans le cadre du projet avec les éditions l'Harmattan pendant le confinement : le second tome de Guyane « Confidences de confinement » vient d'être publié.

Je vous rappelle que nous avons des professeurs relais au Musée des Cultures Guyanaises, aux Archives Territoriales de Guyane et au CIAP de Saint-Laurent du Maroni. Ces trois structures proposent des actions en direction de nos élèves, et peuvent vous aider à construire vos parcours EAC.

LE PLAN FRANÇAIS

Le ministère met en place depuis la rentrée une formation pour améliorer l'enseignement du français dans le premier degré. Les inspecteurs, conseillers pédagogiques et enseignants de l'académie sont mobilisés : les enseignants travaillent en petits groupes pour aborder les questions scientifiques, didactiques et pédagogiques liées à notre discipline. Certains d'entre vous pourront rejoindre les groupes de travail, car plusieurs constellations travaillent sur le cycle 3. Nous vous informerons rapidement.

L'EQUIPE EN PLACE

De nouvelles personnes ont rejoint cette année l'équipe de lettres, tout en poursuivant leur engagement au sein de leur établissement. Je remercie très sincèrement les chargés de mission qui vont m'accompagner cette année :

Anne –Claire RENAUDIN, en charge des classes de 6^{ème} Ambition réussite, des enseignants stagiaires, des formations, des visites conseils ; du suivi des équipes pédagogiques, des sites isolés.

Elise SORDEL, en charge du suivi des équipes éducatives, des visites conseils, des examens. Elle mène en parallèle un beau projet sur les cordées de la réussite.

Llilidat SEPULVEDA, en charge du suivi des équipes éducatives, des visites conseils, des examens.

Anne-Lise JULIAN, en charge du suivi des équipes éducatives, des visites conseils, des examens, dans l'ouest.

Patricia CIPPE, en charge du suivi des équipes éducatives, des visites conseils, de la prévention de l'illettrisme, dans l'ouest.

Emilie AMBRY, chargée de mission LCA

Katell THOMAS, IAN lettres et référent ADAGE

Mais aussi

Audrey MODICA, chargée de mission DAAC

Isabelle MORISSET, chargée de mission DAAC (Ouest)

Aïssata CAMARA, professeur relais aux archives territoriales de Guyane

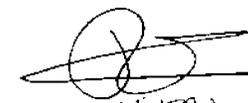
Anne-Laure DOBROS, professeur relais au CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et de Patrimoine)

Aude DESIRE, professeur relais au musée des cultures guyanaises

Cédric MISTRAL, en charge de la mise en œuvre du prix carbet des lycées

Pauline DANHIER, en charge de la mise en œuvre du printemps théâtral

Que cette année soit la plus sereine, la plus collective, la plus constructive possible.



I NIVEAU
IA-IPR lettres

Isabelle NIVEAU
IA-IPR de LETTRES
DAAC , Académie de Guyane

LIENS UTILES

Les Programmes de français

NOUVEAUTE : Enseignement de la langue au collège et au lycée : le ministère a publié une **terminologie grammaticale**, disponible en téléchargement : <https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html>

Collège

Le BO n°31 du 30 juillet 2020 met en évidence les modifications apportées au programme afin de renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable, à l'ouverture aux diverses cultures, à l'esprit critique

Cycle 3 : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/5/Programme2020_cycle_3_comparatif_1313375.pdf

Cycle 4 : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/7/Programme2020_cycle_4_comparatif_1313377.pdf

Lycée

Programme de français seconde générale et technologique (rappel) :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/92/8/spe575_annexe1_1062928.pdf

Programme de français de première générale et technologique (rappel)

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/93/0/spe575_annexe2_1062930.pdf

Programmes d'œuvres pour l'année scolaire 2020-2021 : l'objet d'étude « Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle » a été renouvelé.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo18/MENE2009217N.htm>

LCA

L'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité s'organise à partir de la rentrée 2019 en deux enseignements : un enseignement optionnel LCA et un enseignement de spécialité LLCA (Littérature et Langues et Cultures de l'Antiquité)

Pour l'enseignement optionnel en classe de seconde
: https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/1/spe579_annexe1CORR_1063701.pdf

Pour l'enseignement optionnel en classe de première :
https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/85/5/spe579_annexe2_1062855.pdf

Pour l'enseignement optionnel en classe de terminale
: https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/69/4/spe267_annexe_1158694.pdf

Pour l'EDS en classe de première : https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/14/8/spe582_annexe_1063148.pdf

Pour l'EDS en classe de terminale

: https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/89/5/spe257_annexe_1158895.pdf

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité LLCA en terminale – Note de service du 27-04-2020

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo21/MENE2009216N.htm>

Enseignement de spécialité « Humanités, littérature et philosophie »

Prise en charge conjointement par un professeur de lettres et un professeur de philosophie.

On trouvera sur EDUSCOL les programmes d'HLP en première et terminale, la définition des épreuves de première et de terminale, des ressources, des sujets zéro. <https://eduscol.education.fr/cid144169/hlp-bac-2021.html>

STS – Culture générale et Expression (CGE) :

Les modalités de l'étude des deux thèmes de deuxième année de Culture générale et Expression - « A toute vitesse ! » et « De la musique avant toute chose ? » - sont précisées dans le dernier Bulletin officiel n°11 du 12 mars

2020. <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo11/ESRS2003433N.htm>

2. Examens

En ce qui concerne le lycée, le bulletin officiel spécial n° 6 du 31 juillet 2020 précise les modalités ajustées du contrôle continu et des examens en première et terminale :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770

EAF : épreuves écrites et orales - Note de service du 23-7-

2020 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019312N.htm>

Epreuve orale de contrôle du baccalauréat

: https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo17/MENE1910625N.htm?cid_bo=141204

LCA : épreuves terminales pour l'enseignement de spécialité LLCA – Note de service du 11-2-

2020 <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001795N.htm>

HLP : épreuve de terminale : note de service n° 2020-026 du 11-2-2020

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001793N.htm>

Dans le cadre de l'épreuve de spécialité de terminale, seul le programme limitatif suivant est évaluable :

- objet d'étude : La recherche de soi / entrées : Les expressions de la sensibilité ; Les métamorphoses du moi ;
- objet d'étude : L'humanité en question / entrées : Histoire et violence ; Les limites de l'humain.